

Vastenactie (Campagne néerlandaise du Carême)

Lignes directrices pour les projets internationaux

En tant qu'organisation ou fondation internationale, vous pouvez soumettre une proposition de projet à Vastenactie. Vous trouverez ci-dessous les **lignes directrices** relatives aux projets internationaux financés par Vastenactie. Nous vous recommandons de lire attentivement ces lignes directrices avant de soumettre une proposition préliminaire de projet.

1. Il est possible de soumettre des propositions de projets tout au long de l'année. Le comité de projet de Vastenactie évalue ces propositions trois fois par an.
2. Vastenactie soutient chaque année plus de 60 projets avec une contribution qui varie généralement entre 1 000 et 35 000 euros. Des contributions plus élevées sont possibles dans des cas particuliers, avec un maximum de 50 000 euros par projet.
3. Le projet doit contribuer à la réduction de la pauvreté socio-économique. Vastenactie est réticente à financer des travaux de construction. Nous préférons investir dans les personnes plutôt que dans les pierres ou les véhicules.
4. L'organisation chargée de la mise en œuvre est une entité juridique indépendante ou un organisme ecclésiastique officiel (diocèse, paroisse, ordre ou congrégation).
5. Le projet profite à une communauté et n'est pas axé sur le soutien individuel. En outre, le projet ne comprend pas : le soutien institutionnel, le soutien à des congrès, des voyages d'étude, la recherche scientifique et/ou des activités de collecte de fonds. Les frais de fonctionnement ne sont pas éligibles au financement.
6. Le projet vise à l'indépendance de l'organisation chargée de la mise en œuvre. La conception du projet est durable et sa mise en œuvre réalisable. Le projet peut inclure le renforcement des capacités de l'organisation chargée de la mise en œuvre.
7. Nous soutenons les partenaires de mise en œuvre pendant trois années consécutives au maximum. Les projets sont approuvés pour une durée d'un an seulement et doivent être soumis à nouveau chaque année.
8. Le projet doit s'inscrire dans le contexte local et viser l'égalité des sexes.

Procédure

Après avoir soumis cette demande préliminaire, Vastenactie évaluera si nous voyons suffisamment de raisons pour examiner votre demande.

- Si ce n'est pas le cas, nous vous informerons que nous ne pouvons pas donner suite à votre demande.
- Si tel est le cas, vous recevrez par e-mail un formulaire de candidature plus détaillé afin que vous puissiez soumettre une candidature complète. Après avoir soumis votre candidature complète, le comité de projet de Vastenactie évaluera votre candidature. Il se réunit généralement en février, juin et septembre.

lettre de recommandation

Pour pouvoir bénéficier d'une contribution de Vastenactie, nous vous demandons de nous expliquer en quoi votre projet s'inscrit dans la communauté catholique de votre pays. Nous vous demandons donc de nous fournir une lettre de recommandation du réseau catholique de votre pays, de préférence de votre évêque local. Cette lettre doit être jointe à votre dossier de candidature complet, si nous vous invitons à en soumettre un. Si cela s'avère impossible, nous vous demandons de nous contacter par e-mail pour une consultation avant de soumettre votre dossier complet.